

## une carte vélo pour choisir le meilleur itinéraire

**L'édition d'une carte vélo simplifie la vie des amateurs de la petite reine en leur proposant les meilleurs itinéraires pour circuler à Lausanne. L'accent a été mis sur les trajets est-ouest et sur les possibilités de se rabattre sur les transports publics. Autre nouveauté pour promouvoir l'usage du vélo dans la cité, un essai sera mené cet été pour laisser les cyclistes emprunter certaines voies de bus en descente.**

Dans le cadre du préavis 2004-55 adopté par le conseil communal en avril 2005, la Municipalité va renforcer les mesures de promotion et d'information sur l'usage du vélo à Lausanne. L'édition d'une *carte vélo* permet aujourd'hui d'informer les cyclistes sur les possibilités de se déplacer dans l'agglomération lausannoise. Le choix des itinéraires a été établi par la direction des travaux, en collaboration avec des représentants de *Cyclic ProVélo Lausanne* et de l'*Association Transports et Environnement*. Les réflexions liées aux travaux du schéma directeur de l'ouest lausannois (SDOL) ainsi que les observations des communes couvertes par la carte ont également été prises en compte.

Au vu de la topographie lausannoise, un accent particulier a été mis sur les itinéraires est-ouest et sur les possibilités de rabattement sur les transports publics (m1, LEB, CFF, CGN). Les pentes des itinéraires recommandés sont également indiquées, ainsi que les principales cotes d'altitude. La carte permet à chacun de déterminer son itinéraire en privilégiant soit des critères topographiques (itinéraire direct, montées progressives), soit des critères de sécurité (charges de trafic, carrefours difficiles). Enfin, des adresses utiles sont indiquées sur le plan: vendeurs et réparateurs de cycles, location ou prêt de vélos, dispositifs de stationnement, possibilités de randonnées, etc.

Tirée à 40'000 exemplaires et financée par la Ville, la *carte vélo* est mise gratuitement à disposition du public dans les guichets de l'administration communale, les postes de police, les installations sportives, les offices de Lausanne Tourisme ainsi qu'auprès des vendeurs et réparateurs de vélos. En raison des aménagements qui seront réalisés dans le cadre du chantier m2, une réédition de la carte est prévue à l'inauguration de ce dernier. Enfin, la politique active en faveur de nouvelles mesures d'aménagements pour les cyclistes sera poursuivie, un montant annuel de plus de 100'000 francs étant investi chaque année dans ce domaine.

### **mixité bus/vélo à la descente**

Utiliser les voies de bus à la descente est une revendication exprimée de longue date par les cyclistes. Dans le cadre d'un groupe de travail piloté par les tl, les conditions d'acceptation des vélos sur certaines voies de bus ont été définies. Pour réaliser des essais de mixité bus/vélos, prévus dans le cadre du préavis communal, quatre tronçons ont été définis, tous en descente: av. Benjamin-Constant, rue de la Borde, route Aloys-Fauquez et route des Plaines du Loup. Une nouvelle signalétique sera installée prochainement pour que les cyclistes puissent bénéficier des mêmes priorités que les bus, sans toutefois gêner ces derniers. Les essais auront lieu de juin à septembre 2006. Ils permettront d'évaluer la situation sous l'angle de la sécurité, de la vitesse des bus et de la qualité du dialogue entre les différents partenaires, avant de prendre la décision de pérenniser ou non ces aménagements.

La direction des travaux

**La carte vélo de Lausanne, téléchargeable sur [www.lausanne.ch/velo](http://www.lausanne.ch/velo), peut être commandée au service des routes et de la mobilité, CP 5354, 1002 Lausanne (tél. 021 315 54 15, [velo@lausanne.ch](mailto:velo@lausanne.ch)).**

**Pour tout renseignement complémentaire:**

- Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00
- Jean-Christophe Boillat, délégué vélo de la Ville de Lausanne, tél. 021 315 38 36
- Pour l'essai de mixité bus/vélo: Klaus Schaefer, porte-parole des tl, tél. 021 621 04 42

Lausanne, le 8 juin 2006